



Comité des projets  
17<sup>e</sup> réunion  
27 mars 2019  
Nairobi (Kenya)

**Promotion de la consommation  
intérieure de café en Afrique**

**Contexte**

1. Le présent document a été soumis par l'Organisation interafricaine du Café (OIAF) et contient le résumé d'une proposition de projet visant à libérer le potentiel de la consommation de café en Afrique pour contribuer à maintenir un juste équilibre entre l'offre et la demande mondiales.
2. Le projet sera financé par la partie africaine du Fonds spécial conformément à la Résolution 459 sur l'utilisation du Fonds spécial, approuvée par le Conseil international du Café le 22 septembre 2016. Le Secrétariat suivra et évaluera la mise en œuvre du projet.

**Mesure à prendre**

3. Le Comité des projets est invité à prendre note de cette proposition.

## **PROMOTION DE LA CONSOMMATION INTÉRIEURE DE CAFÉ EN AFRIQUE**

### **I. RÉSUMÉ DU PROJET**

- 1. Intitulé du projet :** Promotion de la consommation intérieure de café en Afrique
- 2. Objectif du projet :** Accroître le volume de la consommation de café dans les pays membres de l'OIAC
- 3. Durée :** 2 ans (2019 et(2020)
- 4. Lieu :** Pays membres de l'OIAC
- 5. Supervision du projet :** OIAC
- 6. Unités de mise en œuvre du projet :** Autorités du café des pays participants
- 7. Suivi et évaluation du projet :** Organisation internationale du Café (OIC)
- 8. Budget estimatif du projet :** 510 000 dollars
- 9. Sources de financement du projet:**
  - Fonds spécial de l'OIC : 420 000 dollars
  - Contribution de contrepartie : 90 000 dollars.

### **II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le potentiel de l'Afrique en tant que marché important pour son propre café fait l'objet d'un intense débat. L'Afrique contribue à hauteur d'environ 10% des exportations mondiales de café mais, à l'exception de l'Éthiopie, sa consommation intérieure est limitée. Néanmoins, la baisse des niveaux de productivité et de production qui a entraîné une chute de la part de l'Afrique sur le marché mondial, qui est passée de 20% dans les années 1970 et 1980 à environ 10% aujourd'hui, suscite également de sérieuses inquiétudes. Il est important de noter que la fortune économique de la plupart des pays producteurs d'Afrique dépend du café. Ainsi, l'Organisation interafricaine du Café (OIAC) est à la tête des efforts visant à traiter les questions liées à l'amélioration de la productivité tout en encourageant la consommation intérieure dans ses États membres et en développant des partenariats pour promouvoir la consommation dans les autres pays africains dans le cadre de la promotion du commerce intra-africain de l'Union africaine.

Le programme proposé de promotion de la consommation intérieure vise à tirer parti de l'urbanisation croissante en Afrique et de l'intérêt croissant des investisseurs locaux pour les cafés dans les zones urbaines. Cela permettra de libérer l'énorme potentiel du sous-secteur africain du café, d'assurer un marché stable pour le café africain et de contribuer à

l'amélioration du niveau de vie dans les communautés rurales. On estime que cela aura un impact particulier sur les femmes, qui jouent un rôle majeur dans le café et d'autres formes d'agriculture, générant ainsi des revenus accrus pour leurs familles.

La promotion de la consommation de café fait partie de la stratégie quinquennale de l'OIAC approuvée par ses membres lors de sa 57<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle qui s'est tenue en février 2018 à Grand Bassam (Côte d'Ivoire). Cet effort fera partie des programmes clés de la Facilité de soutien au café d'Afrique. Tous les pays africains producteurs de café signataires de l'Accord international de 2007 sur le Café sont membres de l'OIAC et, conformément aux directives établies par l'Assemblée générale de l'OIAC, bénéficieront des activités de la Facilité de soutien.

### **III. OBJECTIF ET JUSTIFICATION DU PROJET**

L'agriculture est le pivot économique de la plupart des pays africains et offre un potentiel élevé pour la croissance et la création d'emplois. Le secteur agricole emploie plus de 70% de la main-d'œuvre africaine et représente environ un tiers du PIB du continent. La pauvreté en Afrique est importante dans les communautés rurales où l'on trouve les producteurs de café. Cela est dû au fait que plus de 70% des démunis du continent vivent dans les communautés rurales et dépendent de l'agriculture pour leur alimentation et la création de richesses.

L'Afrique compte le plus grand nombre de pays producteurs de café et cette industrie est essentielle pour de nombreux pays car elle constitue une source majeure de revenus pour plus de 12 millions de ménages et contribue de manière significative aux recettes fiscales d'un certain nombre de ces pays. La liste des principaux pays africains producteurs de café figure en annexe. En effet, le sous-secteur du café en Afrique continuera d'offrir des opportunités de croissance, d'augmentation des revenus et de transformation de la vie des communautés paysannes. Il offre un grand potentiel pour catalyser le développement du secteur privé, créer des emplois et générer des revenus pour les secteurs public et privé - y compris les planteurs, les transformateurs, les coopératives, les sociétés privées d'exportation, les gouvernements, etc.

L'Afrique doit exploiter pleinement les opportunités existantes dans la transformation de la chaîne de valeur du café africain, en se concentrant à la fois sur les marchés nationaux et régionaux, en faisant la promotion de la demande intérieure et donc de la consommation, ce qui pourrait contribuer à faciliter une croissance à long terme tirée par le café dans les pays membres de l'OIAC. C'est dans ce contexte que l'OIAC, représentant les intérêts de ses 25 États membres, demande par la présente à l'Organisation internationale du Café de transférer la part africaine du Fonds spécial pour aider à relever les défis de la promotion de la consommation intérieure en Afrique dans le cadre de la transformation de la filière café africaine.

Le café étant l'une des exportations agricoles les plus importantes pour l'Afrique et compte tenu du fait que le nombre total de petits exploitants qui travaillent dans ce secteur est d'environ 12 millions de ménages, il offre un potentiel considérable pour améliorer le bien-être économique des producteurs. Notant que le développement du marché réduira le déséquilibre entre l'offre et la demande et fera monter les prix du café, l'Organisation internationale du Café encourage les pays producteurs de café à promouvoir la consommation locale.

En outre, le soutien aux initiatives de création de la demande et d'intensification des efforts de promotion de la consommation intérieure pourrait toucher une proportion importante des habitants des zones rurales à faible revenu. L'Afrique se caractérise par une urbanisation croissante avec des jeunes représentant plus de 70% de la population offrant un potentiel de création d'entreprises et de consommation qui transformerait la chaîne de valeur africaine. Par conséquent, il est nécessaire de renforcer les capacités de la chaîne de valeur en matière d'appréciation d'un café de bonne qualité, de développer les compétences des dégustateurs de café, des torréfacteurs locaux et des exploitants de débits de café, et de sensibiliser les producteurs à l'attention et aux soins nécessaires au niveau des exploitations.

**Objectif du projet :** Accroître le volume de la consommation intérieure des pays africains producteurs de café. L'augmentation de la consommation intérieure constitue un filet de sécurité pour les caféiculteurs, les rendant moins vulnérables aux chocs externes tels que la baisse des cours mondiaux. Le projet devrait permettre de mener un ensemble d'activités regroupées sous 4 composantes décrites ci-dessous :

- i) Étude de la consommation de café dans certains pays africains.
- ii) Appui aux stratégies nationales relatives à la torréfaction et à la consommation locales.
- iii) Renforcement de la communication sur la torréfaction du café et le café et la santé.
- iv) Gestion et suivi du projet.

#### **IV. COMPOSANTES ET ACTIVITÉS DU PROJET**

##### **Composante 1 : Étude du marché du café dans certains pays africains**

1. Enquête auprès des torréfacteurs locaux.
2. Étude des importations de café.
3. Enquête sur la consommation intérieure.
4. Enquête sur les différentes formes/types de café consommés dans certains pays.

**Composante 2 : Appui aux stratégies nationales relatives à la torréfaction du café et à la consommation intérieure**

1. Assurer une formation aux baristas et aux dégustateurs locaux.
2. Fournir une assistance technique pour améliorer la qualité du café.
3. Appui aux torréfacteurs locaux et promotion de l'esprit d'entreprise chez les jeunes.
4. Développer le concept de "kiosque à café" dans certains pays exportateurs.
5. Organiser des ateliers régionaux sur la consommation de café et partager les expériences.
6. Renforcer les centres de dégustation de l'OIAC (Abidjan, Kampala, Lusaka et Douala).
7. Organiser une caravane de café à travers le pays.
8. Organiser des visites d'échange de connaissances en Éthiopie, premier pays consommateur d'Afrique.

**Composante 3 : Renforcer la communication sur le café et la santé**

1. Organiser des ateliers avec la participation de professionnels de la santé.
2. Mener des campagnes de sensibilisation sur la consommation de café auprès des jeunes (écoles, universités), dans l'administration et les lieux publics.
3. Produire des dépliants et organiser des débats à la radio et à la télévision sur le café et la santé.

**Composante 4 : Gestion du projet**

1. Agence d'exécution du projet :
2. En tant qu'Agence d'exécution du projet (AEP), l'Organisation interafricaine du Café est responsable de la coordination générale de la mise en œuvre du projet dans chacun des pays sélectionnés.
3. Partenaires de mise en œuvre dans les pays sélectionnés : L'autorité du café de chaque pays sélectionné sera responsable de la mise en œuvre des activités du projet. Le coordinateur national du projet sera nommé par l'autorité du café et approuvé par l'OIAC.
4. Suivi et évaluation du programme par l'OIC.

**V. INSTITUTIONS ACTIVES ET RESPONSABILITÉS**

**OIAC**

- i) Assumer la supervision de la mise en œuvre du projet par les partenaires.
- ii) Assurer le déblocage des fonds du Fonds spécial de l'OIC.

- iii) Assurer la mise en œuvre et la coordination du projet en temps opportun.
- iv) Préparer les activités et le budget annuels du projet.
- v) Préparer et fournir à l'OIC des rapports semestriels et annuels, y compris les rapports techniques et financiers consolidés des pays participants.
- vi) Faciliter le suivi et l'évaluation par l'OIC.
- vii) Fournir un rapport d'audit annuel à l'OIC.
- viii) Prévoir des rapports d'activité réguliers à l'intention des Membres de l'OIC.
- ix) Informer l'OIC de tout incident ou situation susceptible de perturber la bonne exécution du projet.

#### **OIC**

- i) Veiller à ce que les fonds nécessaires à la mise en œuvre du projet soient débloqués en temps voulu.
- ii) Assurer le suivi et l'évaluation du projet.
- iii) Évaluer le rapport de situation communiqué tous les six mois par l'OIC.

#### **Partenaires de mise en œuvre du projet**

Les autorités du café de chaque pays participant seront responsables de la mise en œuvre des activités du projet sous la supervision étroite de l'OIC.

- i) Nommer un coordonnateur national
- ii) Assurer la mise en œuvre du projet au quotidien
- iii) Préparer en temps voulu les rapports techniques et financiers à soumettre à l'OIC
- iv) Faciliter le suivi et l'évaluation du projet par l'OIC
- v) Faciliter la coordination du projet par l'OIC.

#### **Institutions associées : Agence des cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar (ACRAM) et Association africaine des cafés fins (AFCA)**

L'AFCA et l'ACRAM seront consultées pour fournir un appui institutionnel à l'OIC pendant la mise en œuvre du projet. Plus précisément, on attend d'elles qu'elles mobilisent le secteur privé pour qu'il collabore à l'exécution de certaines activités du projet, telles que les enquêtes auprès des torréfacteurs et des points de consommation de café.

## **VI. RAPPORTS ET PRESCRIPTIONS APPLICABLES AUX RAPPORTS**

En tant qu'Agence d'exécution du projet, l'OIAC fournira les rapports suivants :

- i) Rapport de démarrage et plan de gestion du projet : après l'atelier de lancement du projet, l'OIAC préparera un plan de gestion détaillé avec des activités et un budget actualisé. Le rapport comprendra également des jalons et des échéances pour les principales tâches et les principaux résultats.
- ii) Ateliers annuels des participants au projet : atelier de fin d'année pour rendre compte des activités et des résultats de chaque pays partenaire. Les enseignements tirés et les bonnes pratiques identifiées seront partagés entre tous les participants. La planification des activités pour l'année suivante sera présentée.
- iii) Rapport annuel du projet : l'OIAC préparera et soumettra à l'OIC un rapport annuel à comparer avec le plan de gestion annuel.
- iv) Rapports semestriels : l'OIAC fournira des rapports semestriels sur les activités décrivant les progrès réalisés ou les obstacles éventuels.
- v) Rapports techniques sur des enquêtes socio-économiques spécifiques concernant la consommation de café.
- vi) Rapport final du projet à la suite de l'atelier de clôture du projet, y compris les rapports financiers et techniques.

## **VII. PRINCIPAUX RÉSULTATS**

- i) Données disponibles sur le potentiel de consommation intérieure de café dans certains pays producteurs africains.
- ii) Renforcement des capacités des torrificateurs et des autres parties prenantes.
- iii) Sensibilisation de la population africaine à la consommation de café.
- iv) Augmentation de la consommation intérieure.
- v) Développement d'une culture de consommation du café chez les jeunes.
- vi) Les autres pays africains producteurs de café ne participant pas au projet en partageant les résultats.
- vii) Développer deux marchés pour les caféiculteurs (local et international).
- viii) Sensibilisation accrue à la qualité du café.

## **VIII. FINANCEMENT DU PROJET**

Le coût total du projet est estimé à 510 000 dollars, dont 420 000 dollars provenant du Fonds spécial de l'OIC et 90 000 dollars de contributions de contrepartie des pays membres bénéficiaires.

**Budget estimatif en dollars**  
**(Estimation récapitulative des coûts par composante)**

	Total	Fonds spécial OIC	Contributions de contrepartie
<b>Composantes</b>	<b>510 000</b>	<b>420 000</b>	<b>90 000</b>
Composante 1 : Étude du marché du café dans certains pays africains	110 000	90 000	20 000
Composante 2 : Appui aux stratégies nationales relatives à la consommation intérieure	190 000	160 000	30 000
Composante 3: Renforcer la communication sur le café et la santé	116 000	98 000	18 000
Composante 4: Gestion du projet	94 000	72 000	22 000
Y compris :			
1) Gestion par l'OIAC	30 000	30 000	
2) Suivi et évaluation par l'OIC	15 000	15 000	
3) Autorité nationale du café – Coordination & mise en œuvre	49 000	27 000	22 000



CARTE DE L'AFRIQUE INDIQUANT LES GRANDS PAYS PRODUCTEURS DE CAFÉ

